



Reconnue d'utilité publique

Gouts Rossignol, le 25/10/2021

Objet : Demande de dérogation pour la destruction de nids d'Hirondelle des fenêtres

Madame, Messieurs,

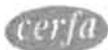
Dans le cadre de travaux de ravalement de façade, l'EHPAD La Maison des Gouts s'est rapproché de la LPO suite à l'observation de nids d'hirondelle de fenêtre sur les façades des bâtiments à rénover. Les travaux ont été retardés pour permettre la prise en compte de cette colonie en compensant la destruction des nids par des mesures adéquates. Cet accompagnement par la LPO est détaillé dans le document joint au CERFA.

Il s'avère que suite à la venue de la LPO, 40 nids d'Hirondelle de fenêtre vont être détruits en dehors de la période de nidification de l'espèce (octobre-février) pour pouvoir réaliser les ravalements de façade. L'accompagnement de la LPO permettra de compenser cette perte par la pose de nichoirs artificiels à hauteur de 30 % supplémentaires, la mise à disposition des hirondelles d'un bac à boue et l'adaptation des mesures de gestion des espaces annexes afin de favoriser la biodiversité (cf document joint).

Ci-joint la demande CERFA ainsi que le rapport de la LPO.

Je vous prie de bien vouloir donner un avis favorable à cette de dérogation de destruction de nids d'une espèce protégée.

MASSE ANAIS
Directrice



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
- LA DESTRUCTION *
- LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A - VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : La Nasse de Gorb

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue Le Bourg

Commune Gorb, Romagnac

Code postal 86320

Nature des activités : établissement d'hébergement personnes âgées

sepaugouites

Qualification : Associat. / Fondation Paroisse et Vie

B - QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	<u>Delichon urbicum</u> <u>Miraflores de fenêches</u>	<u>40 nids</u> <u>et 15 œufs</u>	
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C - QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : 9 papier libre

Suite sur papier libre

D - QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

Exemple : Titre des techniques sur papier ou feuille à l'opération autorisée

DE LA CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : *cf papier libre*

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : *travaux à l'axe de nichoirs et bac à base*
ou la date : *= 22 à 26 fev 2022*

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives :

Départements :

Cantons :

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : *se référer aux documents joints*

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLIS LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

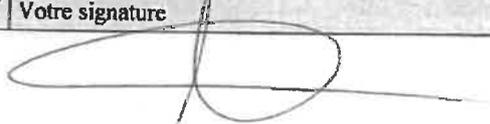
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : *Acc de la LPO lors de la pose des nichoirs et bilan des suivis sur les 3 années suivantes (2022/23/24)*

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *Graph Bismarck*
le *11/01/21*
Votre signature





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Accompagnement d'une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées EHPAD la maison des goûts Gout-rossignol (24)



Préserver

Protéger

Eduquer



BirdLife
INTERNATIONAL

LPO France Partenaire officiel

Bilan de la visite pré-travaux EHPAD la maison des goûts Gout-rossignol (24)

19/10/2021

LPO DT Aquitaine

EHPAD la maison
des goûts

Rédaction :

Amandine Theillout

Enzo Vignon

Sommaire

1. Contexte.....	3
2. Présentation de l'Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	3
3. Visite de terrain.....	4
4. Mise en place de la compensation.....	9
Pose des nichoirs artificiels.....	9
Mise en place d'un bac à boue.....	9
Suivi de la colonie.....	10
Autres préconisations.....	11
5. Planification des travaux.....	11
6. Echancier des différentes actions.....	11

Sommaire des figures

Figure 1. Vue aérienne du site de l'EHPAD la maison des goûts.....	4
Figure 2. Photographie de la façade nord du bâtiment n°1.....	5
Figure 3. Catalogue photographique des 13 nids présents sur la façade.....	5
Figure 4. Photographie de la façade Ouest du bâtiment n°2.....	6
Figure 5. Façade nord du bâtiment n°2.....	6
Figure 6. Catalogue photographique des 2 nids présents sur la façade ouest du bâtiment n°2.....	7
Figure 7. Catalogue photographique des 4 nids présents sur la façade nord du bâtiment n°27.....	7
Figure 8. Photographie de la façade Nord du bâtiment n°3.....	7
Figure 9. Catalogue des 21 nids présents sur la façade Nord du bâtiment n°3.....	8
Figure 10. Nichoirs artificiels à Hirondelles de fenêtre et planches anti-fientes.....	9
Figure 11. Bac à boue.....	9
Figure 12. Photographie d'un bac à boue.....	10
Figure 13. Localisation possible pour le bac à boue.....	10

1. Contexte

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), la maison des goûts, s'est rapproché de la LPO DT Aquitaine afin de déposer un dossier de demande de dérogation de destructions d'espèces protégées auprès de la DREAL. En effet, cet établissement prévoit de rénover les façades de tous ses bâtiments.

Or, des hirondelles de fenêtre, espèces protégées au niveau national, nichent sur la façade de certains de ces bâtiments. La réglementation interdit la destruction d'espèces protégées ainsi que son habitat de nidification tel que décrit dans le L.411-1 du code de l'Environnement (« sont interdits : La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat »). Tout manquement à cet article du code de l'Environnement est passible à des sanctions (emprisonnement + amende).

La LPO accompagne l'EHPAD la maison des goûts dans la prise en compte de cette colonie d'hirondelles avant, pendant et après les travaux afin de la préserver.

2. Présentation de l'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*



©Nicolas Macaire

L'Hirondelle de fenêtre mesure une trentaine de centimètres d'envergure et pèse entre 15 et 25 grammes. Elle a le dessus de son corps noir à reflets métalliques bleus alors que la base de sa queue (croupion), sa gorge et son ventre sont entièrement blancs. Elles arrivent en France fin mars pour repartir en Afrique à partir de septembre. Citadine et grégaire, l'Hirondelle de fenêtre niche en colonie dans les villes et les villages, au niveau des encoignures de fenêtre ou

sous les débordements architecturaux (gouttière, avant-toit). Elle s'installe à une hauteur très variable, pourvu qu'elle y trouve un support adapté et de quoi construire son nid, c'est-à-dire principalement de la boue et des brins d'herbe. Elle se nourrit d'insectes volants. Bâtisseuse, l'Hirondelle de fenêtre construit ou restaure son nid ce qui peut lui prendre 10 jours pour la construction du nid entier et environ 3 jours pour la restauration. L'hirondelle utilise beaucoup d'énergie et de temps à faire son nid, c'est pourquoi il est important de les préserver pour assurer la survie de l'espèce. Le nid est totalement fermé avec une unique ouverture au sommet. Une première ponte composée de trois à quatre œufs blancs est déposée avant la fin mai et généralement une seconde intervient au mois d'août. La couvaison effectuée par les deux partenaires dure en moyenne 14,6 jours. Par la suite, les jeunes sont nourris durant une trentaine de jours mais restent cependant dépendants de leurs parents quelques temps après leur envol.

3. Visite de terrain

Une visite de terrain a eu lieu le 7 octobre 2021.

Cette première rencontre a permis de constater la présence des nids d'hirondelles, d'échanger sur la réglementation en vigueur par rapport à la présence de cette colonie et de trouver des solutions dans le phasage des opérations pour conserver et proposer à cette colonie un site de nidification, sur ce lieu, pour le printemps 2022.

Le site de l'EHPAD comprend bon nombre de bâtiments. Seuls trois bâtiments abritent des nids d'hirondelles. Sur ces bâtiments sont prévus des ravalements de façade (Figure 1).

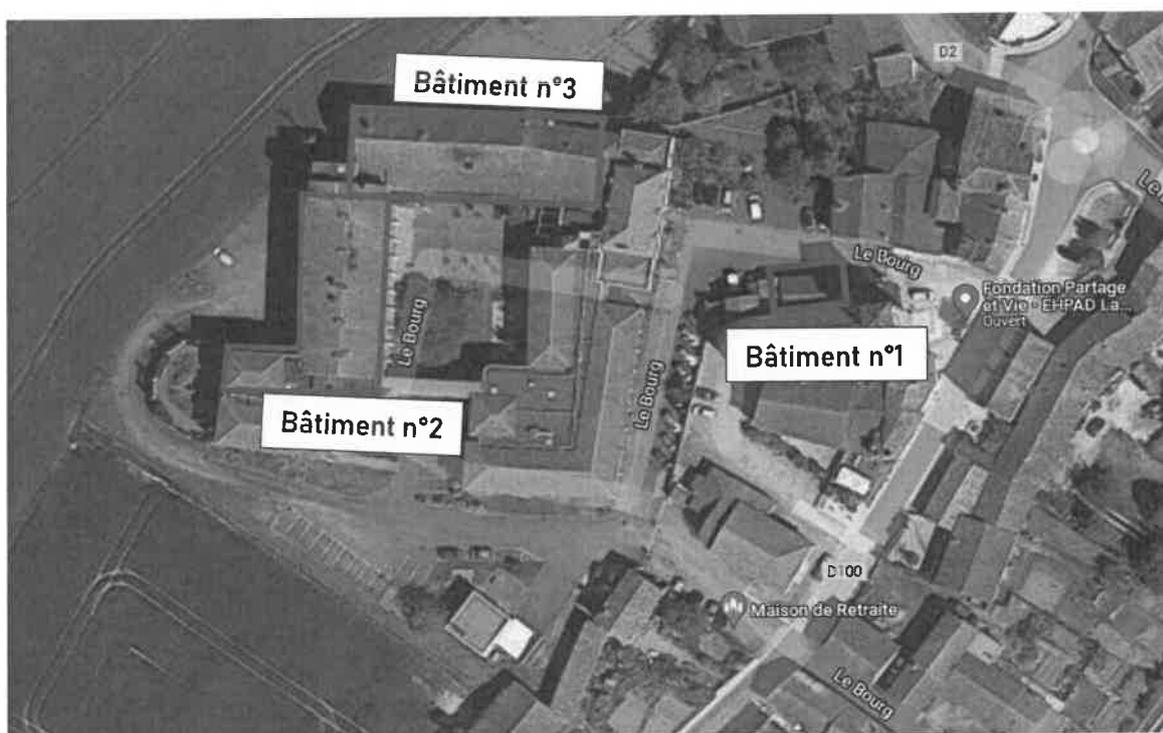


Figure 1. Vue aérienne du site de l'EHPAD la maison des goûts.

Sur le bâtiment n°1, seule la façade nord comporte des nids (Figure 2). 13 nids sont présents dont 7 sont toujours entiers (Figure 3).



Figure 2. Photographie de la façade nord du bâtiment n°1 (©Enzo Vignon - LPO)

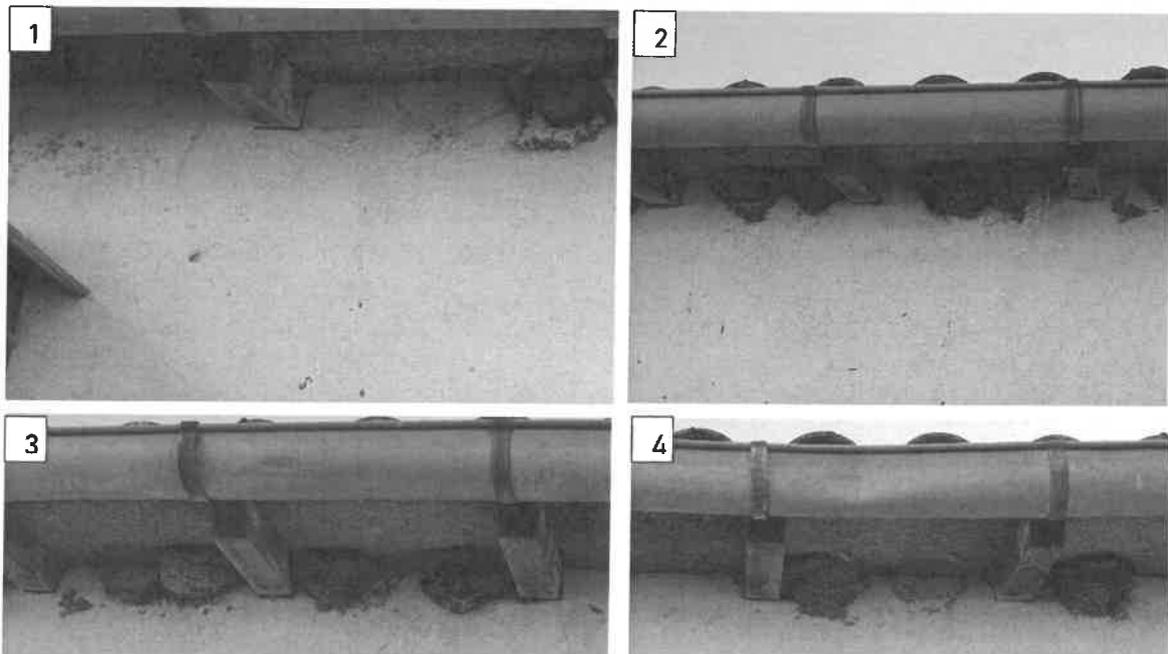


Figure 3. Catalogue photographique des 13 nids présents sur la façade (©Enzo Vignon - LPO)

Sur le bâtiment n°2, les nids sont situés sur les façades Ouest et Nord (Figure 4 et 5). Sur la façade Ouest, il y a 2 nids dont un entier (Figure 6). Sur la façade nord, se trouvent les traces de 4 anciens nids ainsi que quelques ébauches de nids (Figure 7).



Figure 4. Photographie de la façade Ouest du bâtiment n°2 (©Enzo Vignon - LPO)

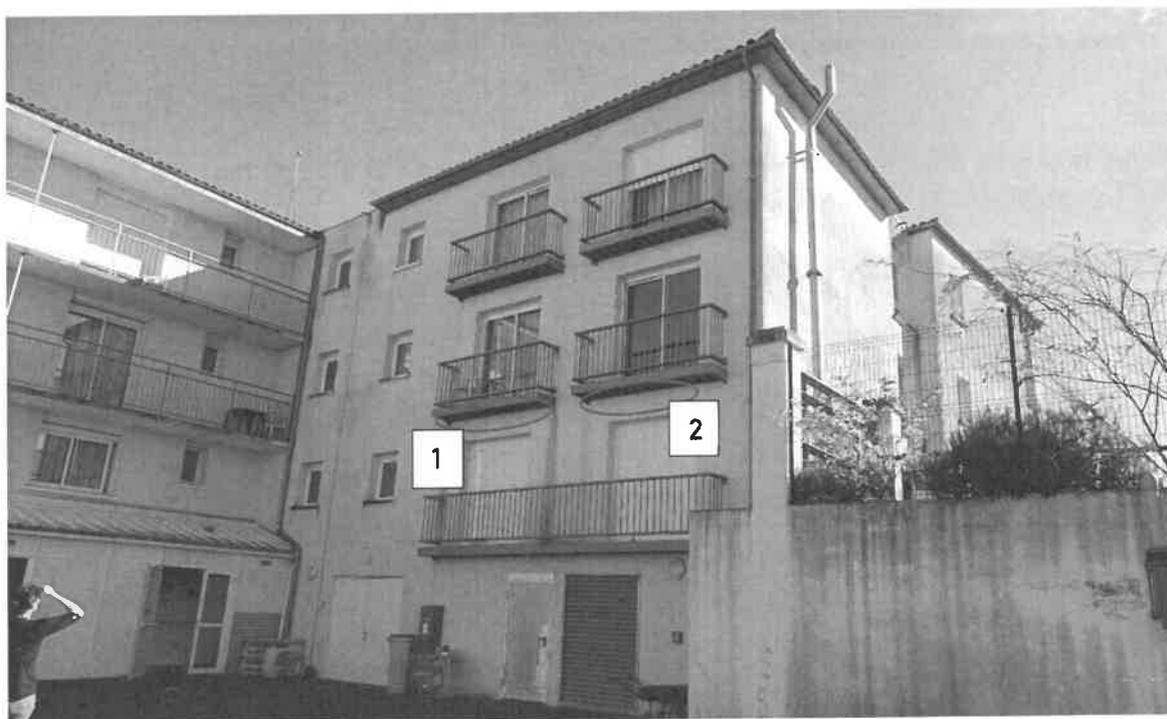


Figure 5. Façade nord du bâtiment n°2 (©Enzo Vignon - LPO)

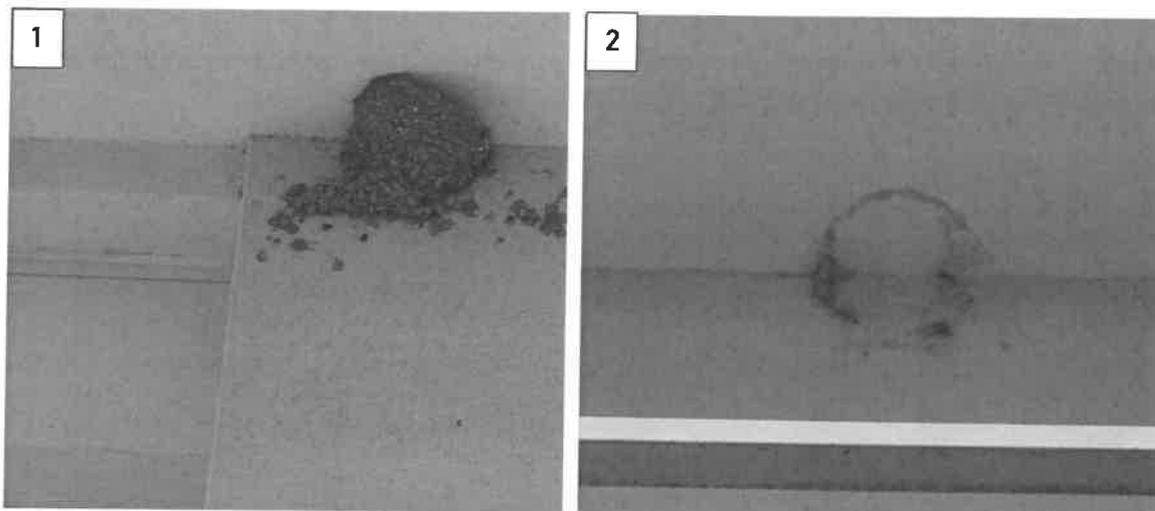


Figure 6. Catalogue photographique des 2 nids présents sur la façade ouest du bâtiment n°2 (©Enzo Vignon - LPO)

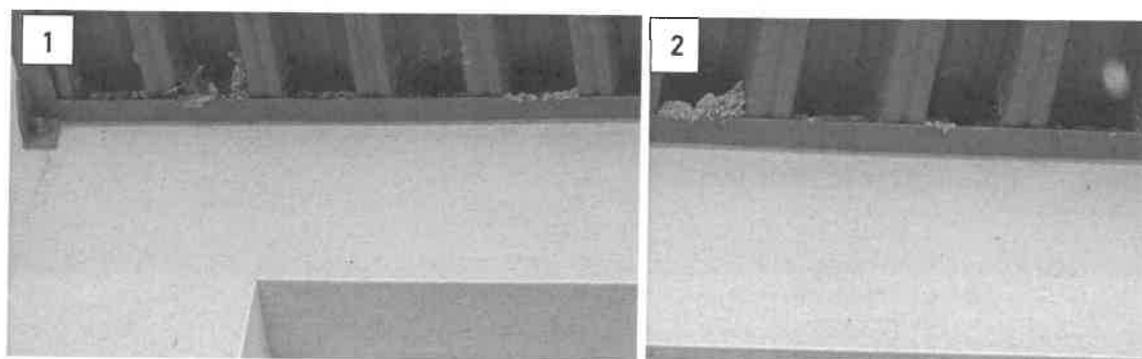


Figure 7. Catalogue photographique des 4 nids présents sur la façade nord du bâtiment n°2 (©Enzo Vignon - LPO)

Enfin, la façade Nord du bâtiment n°3 est celle qui comporte le plus de nids (Figure 8). Ont été comptabilisés 21 nids dont 7 entiers (Figure 9).

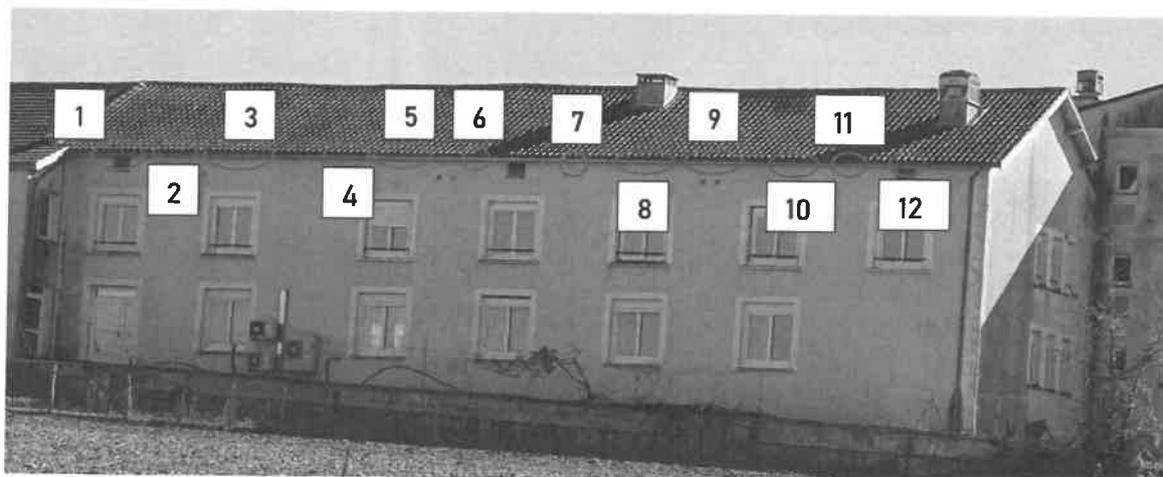


Figure 8. Photographie de la façade Nord du bâtiment n°3

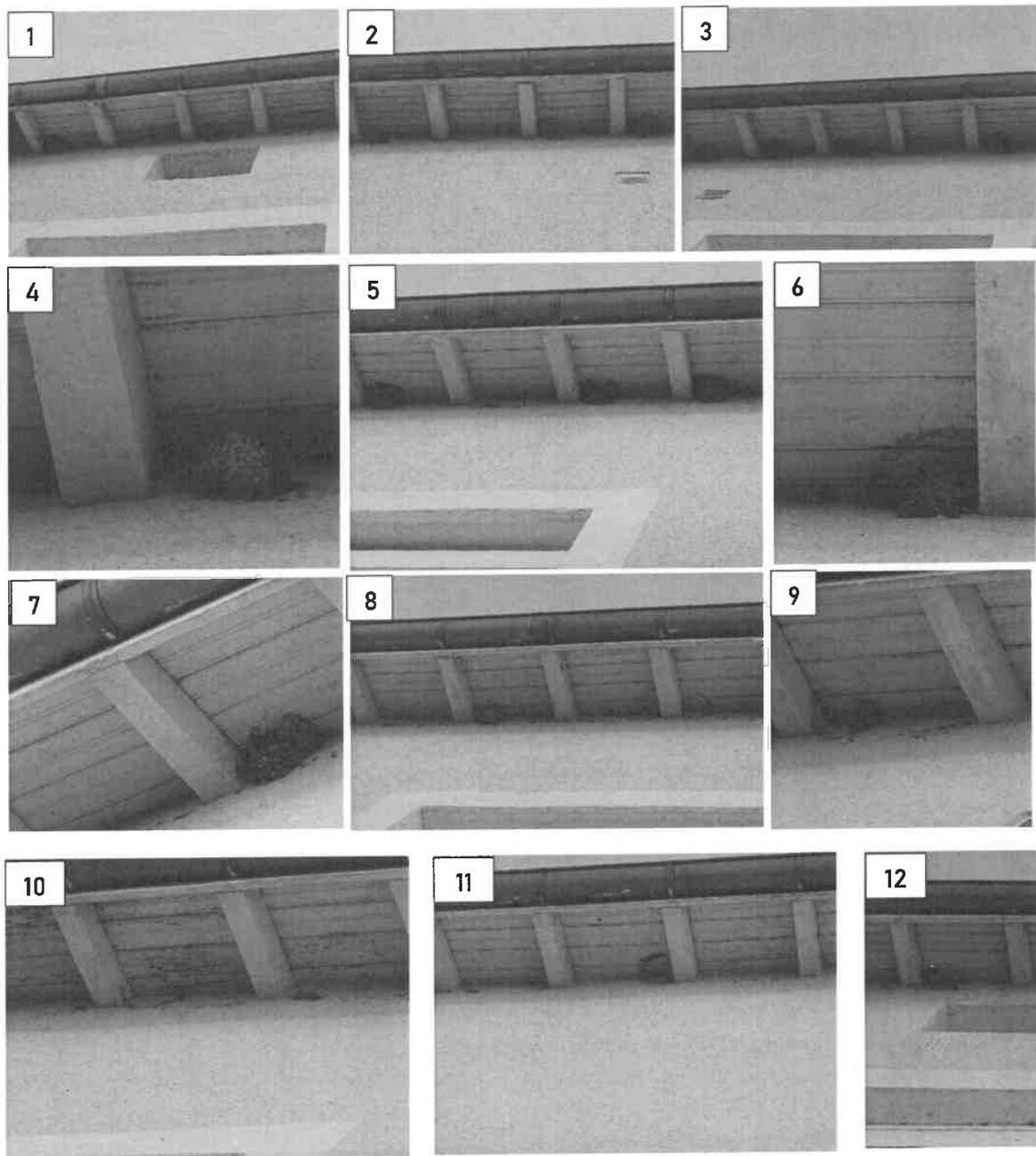


Figure 9. Catalogue des 21 nids présents sur la façade Nord du bâtiment n°3 (©Enzo Vignon - LPO)

4. Mise en place de la compensation

Pour le site de l'EHPAD la maison des goûts, nous comptons un total de 40 nids d'hirondelles de fenêtre dont 15 nids entiers. Au vu de la période de passage, l'occupation des nids n'a pu être constatée de façon certaine. Le nombre de nids existants sera donc utilisé pour déterminer la quantité de nids à compenser (+30%). Cela porte le nombre de nichoirs artificiels à installer à 52.

Pose des nichoirs artificiels

Les nichoirs qui devront être installés sous l'avant toit des bâtiments seront du type : nichoirs double de façade pour Hirondelle de fenêtre (Ref. LPO : JO0023) à 21 euros l'unité. Suivant les possibilités, des planches anti-fientes type Schwegler (Ref. LPO : JO0124) à 17,90 euros l'unité pourront également être installées à 40 ou 50 cm sous les nids pour éviter les salissures (Figure 10).



Figure 10. Nichoirs artificiels à Hirondelles de fenêtre et planches anti-fientes (©Enzo Vignon - LPO)

Dans le cas présent, comme il s'agit d'un rafraîchissement de façade, la configuration de l'avant-toit ne devraient pas changer, il restera donc favorable à l'Hirondelle de fenêtre. Pour remplacer les nids détruits, il suffira donc de poser les nichoirs artificiels directement sous les avant-toits, aux mêmes emplacements qu'actuellement, une fois les façades nettoyées. Ainsi la façade nord du bâtiment n°1 devra être équipée de 8 nichoirs doubles, la façade Ouest du bâtiment n°2 de 2 nichoirs doubles, la façade Nord du bâtiment n°2 de 2 nichoirs doubles et enfin la façade Nord du bâtiment n°3 de 14 nichoirs doubles.

Mise en place d'un bac à boue

Le nid des hirondelles est construit à partir de boulettes de boues agglomérées par leur salive. Cependant, les oiseaux ont de plus en plus de difficultés à trouver de la boue à cause de l'artificialisation du sol (chemin goudronné, gravillon, etc.) et des épisodes de sécheresse de plus en plus précoces et intenses (Figure 11). Afin de pallier à ce problème, il est demandé, en plus de la mise en place des nichoirs artificiels, d'installer un bac à boue. Il devra être régulièrement entretenu pour éviter un surplus ou un manque d'eau – la boue doit pouvoir s'assembler en boulettes à coller.



Figure 11. Bac à boue

Ce dispositif est composé d'une bache fixée sur un châssis (en bois, zinc ou fer galvanisé) de 50 centimètres sur 1 mètre environ (Figure 12). Cette mesure permet de faciliter la construction de nouveaux nids naturels à côté des nichoirs artificiels. Il convient de le mettre à un endroit relativement calme et proche des nids.



Figure 12. Photographie d'un bac à boue.

Une telle installation pourrait être posée sur la petite partie enherbée jouxtant le parking situé derrière les bâtiments n°2 et n°3 (Figure 13).



Figure 13. Localisation possible pour le bac à boue

Suivi de la colonie

Afin d'évaluer la pose de ces nids artificiels et dans le cadre de la compensation, nous préconisons le suivi de la population d'Hirondelle de fenêtre pendant les 3 années qui suivent les travaux et la pose des nids artificiels. Un passage sur le terrain à la saison de reproduction (entre mai et juin) aura lieu chaque année. Le nombre de nids artificiels occupés sera recensé ainsi que le nombre de nouveaux nids construits. Ce passage sur le terrain sera accompagné d'un bilan écrit comprenant un plan de la position des nids artificiels et naturels.

Autres préconisations

D'autres modalités de gestions favorables à la faune peuvent être mises en place. En ce qui concerne les plantations, favoriser les essences locales, à fleur mellifères ou à baies est important pour offrir une plus grande ressource alimentaire à de nombreux animaux.

De même, conserver et entretenir durablement les haies et les arbres isolés favorisent la biodiversité. Perchoir, garde-manger, couloirs de déplacement, refuge pour nicher et élever ses petits... sont autant de fonction assurés par ces éléments trop souvent supprimés de nos paysages.

Le maintien de bandes enherbées est aussi un excellent moyen de soutenir la biodiversité. Une fauche tardive et unique en fin de saison offre aux plantes et aux insectes la possibilité d'accomplir un cycle entier de reproduction, indispensable à leur survie.

Quelques soit les actions de gestion ou les travaux menés, il est conseillé de ne pas les entreprendre durant les périodes sensibles pour la faune (cf. Annexe)

5. Planification des travaux

Afin de faciliter la logistique pour l'installation des nids, la plupart des bâtiments nécessitant une nacelle pour leur installation, celle-ci pourra se faire au fur et à mesure de la réalisation des ravalements de façades.

Au regard de la présence des hirondelles sur le site, voici la planification proposée pour ces travaux :

-Ravalement des façades du bâtiment 1, 2 et 3 :

Ces travaux ne peuvent avoir lieu en période sensible pour la faune (mars-septembre). Le nettoyage pourra donc être réalisé dès l'instruction et la validation du dossier par la DREAL et ceci avant fin février 2022.

-La mise en place des nichoirs artificiels et du bac à boue :

L'installation des nichoirs devra être terminée fin février 2022 maximum. Cette opération pourra commencer dès que les interventions sur les façades concernées seront terminées. Une visite de la LPO afin d'accompagner les ouvriers dans la pose des nichoirs aura lieu au moment de la pose. Mme Massé devra contacter la LPO pour définir d'une date de passage.

-Suivi de la colonie :

La LPO effectuera une visite par an pendant les 3 années suivants la mise en place de cette mesure compensatoire afin d'en évaluer l'efficacité.

6. Echancier des différentes actions

Actions	2021		2022		2022	2023	2024
	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mai-Juin	Mai-Juin	Mai-Juin
Ravalements des façades concernées							
Pose des nichoirs							
Suivi de la colonie							

Annexe 1 : Calendrier des périodes de sensibilité de la faune en fonction de la nature des travaux.

ENJEUX	NATURE DES TRAVAUX	JAN.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN
Chiroptères	Travaux de nuit	T	T	T	E	E	E
Amphibiens	Entretien de la mare : végétation et curage	F	T	E	E	E	E
Reptiles	Débroussaillage	F	F	F T	E	E	E
Insectes, flore	Une fauche tardive			F T	T	E	E
Insectes, flore	Deux fauches annuelles				T	E	E
Oiseaux nicheurs chiroptères	Coupes d'arbres	T	T	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs chiroptères	Elagage		T	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs	Taille des haies	F	F	E	E	E	E
Oiseaux nicheurs	Entretien des nichoirs	F	F	E	E	E	E
Flore	Plantation de haies		F	F			
Flore	Semis prairies			F	F	F	
Synthèse	Gros travaux	F	F	E	E	E	E

E Sensibilité forte
Eviter les travaux

T Sensibilité moyenne
Travaux possibles
avec avis écologue

F Sensibilité faible
Favorable

Accompagnement d'une demande de dérogation de destruction d'espèces protégées
LPO/ EHPAD la maison des goûts 2021

ENJEUX	NATURE DES TRAVAUX	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
Chiroptères	Travaux de nuit	E	E	T	T F	F T	T
Amphibiens	Entretien de la mare : végétation et curage	E	T	T	F	F	F
Reptiles	Débroussaillage	E	E	E	T	F	F
Insectes, flore	Une fauche tardive	E	T				
Insectes, flore	Deux fauches annuelles	E	T				
Oiseaux nicheurs chiroptères	Coupes d'arbres	E	T	F	F	F	T
Oiseaux nicheurs chiroptères	Elagage	E	E				
Oiseaux nicheurs	Taille des haies	E	E	T	F	F	F
Oiseaux nicheurs	Entretien des nichoirs	E	E	F	F	F	F
Flore	Plantation de haies				F	F	
Flore	Semis prairies						
Synthèse	Gros travaux	E	E	T	F	F	F

E Sensibilité forte
Eviter les travaux

T Sensibilité moyenne
Travaux possibles
avec avis écologue

F Sensibilité faible
Favorable